

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale d'ADPK pour l'année 2014**

L'Assemblée Générale (AG) pour 2014 s'est déroulée, à 10 H, le 6 Août 2014, dans la salle au dessus de la Médiathèque de Saint Pierre Quiberon.

Tous les habitants ou résidents de la Zone de Keridenvel Village disposant d'une boîte à lettre ont reçu une convocation écrite au fin de participer à cette AG – et ceci 15 jours avant l'AG.

Nombre de Participants : 28 - Nombre de Membres : 48 au 20 Août

Le programme de L' AG comportait :

1. Rapport Moral : Claude Lamotte (Président)
2. Rapport Financier : Jean Paul Le Blaye (Trésorier)
3. Point sur Le Barnum et Projets: Jean Serge Abramowitz (Secrétaire)
4. Site Web
5. Questions diverses

Le rapport Moral par Claude Lamotte (Président) :

Le rapport moral tient à préciser en tout premier lieu que le but premier de ADPK est de créer de la convivialité et du relationnel entre :

1. les membres de l'Association
2. les résidents permanents ou temporaires du Village
3. les estivants en vacances
4. la commune et nos représentants

Pour ce faire ADPK :

1. consulte et rencontre ces personnes,
2. établit avec eux la liste des points à améliorer
3. et dans la mesure du possible tente de les faire remonter vers la Commune
4. Il est précisé qu'ADPK, en tant qu'Association loi 1901, ne peut être concerné que par des points d'ordre généraux concernant l'ensemble du village et la zone de Keridenvel, ce qui exclu les problèmes d'ordre privé et/ou particulier.

ADPK a également repris l'organisation de la fête du 14 Juillet, en lui apportant des moyens (assurance – barnum et barbecue) et en essayant de lui garder son esprit ouvert et son sens originel.

Les principaux points marquants de l'activité d'ADPK concernent ou ont concerné :

1. Les Fêtes
2. La Sécurité
3. La Circulation

Sur chaque point il a été indiqué ce qui est fait et ce qui est à faire.

En 2014 : 2 fêtes :

1. Pour les fêtes, en AG, nos adhérents ont demandé, de faire maintenant deux fêtes : une en Juillet et une en Août
2. Une fête en Juillet : « Le 14 Juillet » : **un succès**
3. La fête en Août : « la Sardinade » **le 16 Août : un succès également**



#### La Sécurité et la signalisation:

1. Marquage au sol de la place de Keridenvel : **fait**
2. Stop rue de l'éolienne : **fait**
3. Reste à déplacer le passage piéton sur la départementale N° D186A au droit du Raccourci sur la voie ferrée : **à négocier par la Mairie avec le Département**
4. Vitesse réduite dans le village et sur la Départementale : **partiellement fait**
5. Ligne jaune au feu tricolore de Keridenvel pour interdire les stationnements en limite du feu afin d'éviter aux conducteurs venant de Saint Pierre et rentrant sur Keridenvel de rouler sur le trottoir: **reste à faire**
6. Vitesse réduite rue du Stade : **reste à faire**
7. Solutionner les problèmes de priorité non respectée au niveau du passage à niveau de Keridenvel : **reste à faire**
8. Vitesse réduite rue du Stade : **reste à faire**

#### Eaux pluviales dans le chemin de la Plaine :

1. La commune a décidé et réalisé des protections en enrobés pour éviter que les eaux qui descendent le chemin de la plaine ne se retrouvent chez les riverains.
2. Les travaux réalisés par la Mairie sortante ne correspondent pas à ce qu'ADPK souhaitait.
3. En particulier l'érosion du sol du chemin de la Plaine le long des marais nécessiterait une action correctrice rapide de la Commune.

4. Sur le Chemin de la Plaine, (PR très fréquenté), des arbres menacent de tomber. Ils penchent de plus en plus à chaque tempête avec forte pluie. Pour éviter un accident ADPK demande que leur abatage soit programmé.
5. Le Chemin de la Plaine est une voie sans issue matérialisée à ses extrémités. Bien que non carrossable pour des véhicules de tourisme il est régulièrement emprunté par des 4x4 et des motos tous terrain. Vue la dangerosité que représente ces véhicule pour les nombreux randonneurs, ADPK souhaite la pose de bloc de pierre à chaque accès.

Jean Paul Le Blaye (Trésorier) a ensuite présenté les comptes forts simples de l'association (en gros 10 € par famille x le nombre des membres - quelques dépenses de secrétariat et d'Assurances).

La séance s'est terminée sous la forme d'un apéritif conviviale – Merci à nos dames qui avaient préparées « force » gâteaux sucrés et salés

Fait à Keridenvel le 20 Août 2014

Le Bureau d'ADPK

